



Parlement de la Cedeao

Les rôles historiques des pères fondateurs rappelés à Lomé

La présidente de l'Assemblée nationale togolaise Yawa Djigbodi Tsègan, a, au nom du président de la République Faure Gnassingbé, ouvert la deuxième session extraordinaire de l'année 2022 du Parlement de la Communauté économique des Etats d'Afrique ...



PAGE 3

REPORTAGE



Lutte contre l'insécurité

Le Togo boucle le mois de l'amnistie avec la destruction d'armes illégales

En 2017, l'Union africaine (UA) a instauré le mois de l'amnistie en Afrique, célébré en septembre de chaque année. Après avoir abrité du 5 au 7 septembre 2022 dans sa capitale, Lomé, le lancement du mois de l'amnistie en Afrique (MAA) 2022, le Togo a rempli ...

PAGE 11

DEVELOPPEMENT



Digitalisation de l'éducation

Le Pnud investit 10 millions FCFA dans des matériels de diffusion de vidéos

Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a procédé mardi 4 octobre à Lomé à la remise de matériels de diffusion de vidéos des matières scientifiques (physique et chimie) réalisées dans le cadre ...

PAGE 5

ACTUALITÉ

Pouvoir judiciaire

19 nouveaux magistrats prêtent serment à la Cour d'Appel de Lomé

Après deux années de formation, de nouveaux magistrats viennent d'enrichir le corps des magistrats au Togo. Hier mardi 4 octobre ...

PAGE 9



Interview exclusive / Vie chère, produits scolaires et pétroliers ...

Le ministre Kodjo Adedze met fin aux inquiétudes des Togolais

Les derniers mois n'ont pas du tout été faciles pour les Togolais qui doivent non seulement supporter la hausse des prix des produits pétroliers et l'inflation, mais aussi envoyer leurs enfants à l'école. Pour soulager la population, l'exécutif togolais a pris une batterie de mesures. Quelles sont ces mesures, et qu'est-ce qui est fait au niveau du ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale ? Le ministre Kodjo Adedze répond à toutes ces questions dans l'interview ci-dessous accordée à la rédaction de Togo Matin.

PAGES 6 & 7

DERNIERES HEURES

Attention, éviter de se baigner dans les eaux de la mer ces dernières semaines

Au Togo, comme chaque année à partir de la fin août, le niveau de la mer connaît une élévation. Face à ce phénomène de fortes marées et de vents très violents, le gouvernement appelle à une vigilance particulière. Dans un message conjoint adressé aux populations riveraines du littoral et aux communautés des pêcheurs, les ministres de la Sécurité et de la Protection côtière, ont invité à la plus grande prudence dans l'exercice des activités. Quant aux usagers des plages, les baignades en mer sont déconseillées. Il y a quelques semaines déjà, du 19 au 23 septembre, une série de sensibilisations a été initiée par le département de Edem Kokou Tengue à l'endroit des populations de plusieurs localités sur le long du littoral : Ablogamé, Kodjoviakope, Agbodrafo, Baguida. En rappel, depuis plusieurs années, l'exécutif a mis en place une cellule de veille pour suivre de près la montée du niveau de la mer et parer à toute éventualité.

Source : republictogolaise.com

Plan de restauration des moyens de subsistance

La PIA investit plus de 200 millions FCFA au profit des bénéficiaires

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de restauration des moyens de subsistance pour la phase 1 du projet PIA (Plateforme industrielle d'Adetikopé), un atelier a été organisé mardi 4 octobre à Adetikopé (à 15 km de Lomé) au profit d'une partie des bénéficiaires. Cet atelier a permis de sensibiliser les bénéficiaires du projet



PAGE 5

	<p>SOMMAIRE</p> <p>Burkina-Faso Destitué à son tour, Paul-Henri Damiba se plaindrait-il de sa propre turpitude ?</p>  <p>P 4</p>	<p>Plan de restauration des moyens de subsistance La PIA investit plus de 200 millions FCFA au profit des bénéficiaires</p>  <p>P 5</p>	<p>Classement 2022 des économies innovantes Des pays africains réalisent des progrès</p>  <p>P 11</p>
---	---	--	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Inana-Textile, un exemple de la résilience grâce au crédit de relance du FNFI

Kuevi Anani Djidjemé est un entrepreneur Togolais installé à Aného qui exerce son activité dans le domaine de la tisseranderie. C'est en 2016 qu'il s'associe à 3 étudiants pour créer Inana-Textile, une entreprise spécialisée dans la fabrication et la vente de pagnes artisanaux Kenté. Ainsi ce groupe de jeunes préserve une tradition ancestrale en la modernisant et en proposant des articles raffinés. Fortement impactée par les conséquences de la pandémie de la Covid-19, l'entreprise a pu renaître avec le Crédit de relance.



Le ralentissement induit par la pandémie de la Covid-19 affecte d'abord et avant tout l'économie réelle, composée des TPME (Très Petites et Moyennes Entreprises) et de leurs salariés. Ces acteurs, dont le rôle est crucial pour l'économie, sont plus susceptibles de souffrir que les plus grandes. C'est le cas de l'entreprise Inana-Textile à Aného. Avec des ressources limitées pour s'adapter, l'entreprise a montré aux premières heures de la pandémie toute sa vulnérabilité. « Covid19 a ralenti nos activités » dévoile avec amertume Kuevi Anani Djidjemé. Et il complète. « La fermeture des frontières a rendu difficile la circulation de nos produits. Il y a eu aussi rupture de nos stocks en matière première. Nous avons donc réduit le personnel. Ce qui fait que

notre production avait chuté et le chiffre d'affaire est passé de 13 à 8 Millions».

Comme toute entreprise en difficulté, Inana-Textile a cherché par tous les moyens à s'en sortir. « Nous avons par exemple cherché à faire partenariat avec la commune Lac 1. Ce qui pourrait nous offrir un marché local et aider à recruter la main d'œuvre dans la communauté ». nous signifie Kuevi Anani Djidjemé. Mais entre-temps, le gouvernement a mis en place des mesures pour atténuer les répercussions économiques de la pandémie et soutenir les TPME. Au nombre de ces mesures, le crédit de relance, une ligne financière qui permet d'octroyer via Orabank, 20 milliards de FCFA de volume



Kuevi Anani Djidjemé

de crédits directs destinés aux acteurs économiques qui en font la demande. Les concernés peuvent obtenir jusqu'à (10 millions à un taux bonifié de 5 %. Ayant appris cette opportunité à travers les canaux digitaux, Inana-Textile contacte le FNFI, mène les démarches nécessaires et obtient un financement. « Nous avons obtenu les infos sur le crédit de relance relance un jour en surfant sur internet et nous avons contacté les consultants pour nous aider à rédiger un plan de financement » informe-t-il.

Il est trop tôt pour prendre la mesure de toutes les incidences de la COVID-19. Mais, quand les bonnes décisions sont prises, il y a des raisons d'espérer. Le gouvernement Tgolais le prouve à travers le crédit de relance. Le financement a permis à Inana-

Textile de recruter de la main d'œuvre, de faire le stockage en matière première et de construire des hangars. « Le crédit de relance nous a permis de rebouter notre production et de servir le marché local ».

Nul doute que le manque ou le défaut d'accès à un financement officiel peut constituer un obstacle majeur empêchant une TPME de fonctionner efficacement, d'entretenir ou de remplacer ses machines, d'acquérir du matériel et des services au coût le plus économique, et de se moderniser ou de se développer. Avec le crédit de relance, les TPME Togolaises voient leurs résiliences renforcées. Elles réussissent par ailleurs à dynamiser la croissance économique et à créer des emplois. Ils sont désormais 13 tisserands à travailler pour Inana-Textile.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web : www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba
Edodji Nadia
Attipoe Edem Kodjo
Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Parlement de la Cedeao

Les rôles historiques des pères fondateurs rappelés à Lomé

La présidente de l'Assemblée nationale togolaise Yawa Djigbodi Tsègan, a, au nom du président de la République Faure Gnassingbé, ouvert la deuxième session extraordinaire de l'année 2022 du Parlement de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (Cedeao) le lundi 3 octobre 2022 à Lomé.

Cette cérémonie solennelle d'ouverture a connu la présence d'importantes personnalités dont les présidents des institutions de la République, des membres du gouvernement et du corps diplomatique et consulaire.

« L'histoire nous démontre à suffisance que les populations de notre sous-région sont parmi les populations les plus mobiles au monde au sein du même espace. Ce brassage incontestable répond à la vision qu'incarne la Cedeao, celle de promouvoir non seulement la coopération rayonnante entre les États, mais surtout l'intégration radiuse des peuples. C'est dans ce sens que dès sa création en 2006, le Parlement de la Cedeao a pris pour engagement d'œuvrer au bonheur des peuples et au renouveau des nations ouest-africaines », a déclaré Ibrahim Mémounatou, 3ème vice-présidente du Parlement de la Cedeao.

« L'enthousiasme manifesté par le gouvernement et le

peuple togolais ne devrait pas être une surprise pour ceux qui connaissent l'histoire de la création de la Cedeao dans son intégralité. Le Togo est connu pour son engagement en faveur de l'intégration ouest-africaine depuis des décennies. Puis-je rappeler que l'idée de la création de notre organisation sous-régionale a été conçue ici à Lomé, par son Excellence feu le président Gnassingbé Eyadema ? », a précisé Dr Sidie Mohamed Tunis, président du Parlement de la Cedeao.

« Cette brillante idée a ensuite été soutenue par le chef d'État nigérian de l'époque, le général Yakubu Gowon et d'autres dirigeants ouest africains. Par ailleurs, c'est aussi au Togo que s'est tenue la toute première réunion délocalisée de la Commission du Parlement de la Cedeao. L'objectif principal de l'organisation de réunions des Commissions hors du siège du Parlement était de rendre publiques les activités du Parlement et de créer un moyen

permettant aux députés d'interagir directement avec la population », a ajouté Dr Tunis.

La présidente de l'Assemblée nationale, Yawa Djigbodi Tsègan, a salué le dynamisme qu'affiche aujourd'hui le Parlement de la Cedeao. Pour elle, l'espace communautaire est en marche rigoureusement vers l'accomplissement de son destin. Ce Parlement doit, à travers cette session délocalisée atteindre sa mission qui est de doter la communauté des ressources financières. « C'est ici l'occasion d'exprimer une fois de plus, toute notre admiration au président de la République, son Excellence monsieur Faure Essozimna Gnassingbé pour l'efficacité de sa politique de recherche et de maintien de la paix, principalement au sein de notre sous-région, afin que nos États puissent consacrer leurs efforts essentiellement aux actions prioritaires de développement tant au plan économique que social. Il nous appartient



Yawa Djigbodi Tsègan

aussi de poursuivre avec ardeur et persévérance le rêve d'intégration des pères fondateurs, en vue de consolider la paix et la cohésion sociale propice à la modernisation de notre espace dans tous les domaines », a affirmé Yawa Djigbodi Tsègan.

« Dans cette optique, les actions de notre institution parlementaire communautaire devront contribuer à la réalisation de la "Vision 2050" de la Cedeao, celle de faire émerger une communauté de peuples pleinement intégrée dans une région paisible, prospère avec des institutions fortes et respectueuses des libertés fondamentales, œuvrant pour un développement inclusif et durable », a-t-elle

poursuivi ». « Je considère que cette vision, déclinée et articulée autour de cinq piliers fondamentaux à savoir la paix, la sécurité et la stabilité ; la gouvernance et l'État de droit ; l'intégration économique et l'interconnectivité ; la transformation et le développement inclusif et durable ainsi que l'inclusion sociale, est en parfaite cohérence avec les aspirations des peuples de notre communauté. En cela, nous devons travailler d'arrache-pied à la mutualisation de nos énergies, œuvrer davantage et de manière plus efficace aux préoccupations d'intérêt commun », a indiqué madame Tsègan.

Edem Dadzie

Limitation des mandats

Qu'espère exactement le professeur Dosseh de Faure Gnassingbé ?

Le professeur David Dosseh, un des premiers responsables du Front citoyen Togo debout (FCTD), souhaite rencontrer le président de la République pour discuter d'un certain nombre de sujets dont les futures élections et la question de limitation des mandats. Mais, on se demande ce que le FCTD attend exactement de Faure Gnassingbé...

Le FCTD est né dans le sillage de la crise politique du 19 août 2017. Le mouvement avait visiblement été créé pour apporter du soutien à l'opposition. En effet, le professeur David Dosseh et ses collaborateurs s'étaient tout simplement rangés derrière les revendications de la Coalition des 14 (C14).

Le FCTD est même allé jusqu'à contester la candidature Faure Gnassingbé lors de l'élection présidentielle du 22 février 2020. À l'instar de certains partis politiques de l'opposition togolaise, le FCTD trouve qu'en tant que successeur de son défunt père à la tête du pays, Faure Gnassingbé n'a pas le droit



Professeur David Dosseh

de continuer à le diriger. Et pourtant, ce dernier est arrivé au pouvoir avec une Constitution qui ne limitait pas les mandats. Mais le FCTD avec son

obsession de la limitation à deux des mandats présidentiels a fait une fixation sur Faure Gnassingbé, cherchant par tous les moyens à le

discréditer. Malgré tout cela, le candidat de l'Union pour la République (Unir) a remporté le scrutin présidentiel de 2020. Le FCTD n'a pas pour autant abdiqué dans cette stratégie qui n'apporte rien au peuple togolais. Depuis deux ans on se demandait si le FCTD existait encore. C'est à croire que ce mouvement est créé uniquement pour empêcher Faure Gnassingbé de se présenter à des élections. Alors qu'approchent les élections régionales de 2023 et l'élection présidentielle de 2025, le professeur David Dosseh reprend du service, et cette fois-ci avec l'intention d'aller discuter avec le chef de l'État. Le professeur Dosseh veut discuter de la limitation des mandats dans l'optique d'aboutir à une alternance.

Il faudrait rappeler au FCTD que la limitation des mandats présidentiels est désormais une réalité dans la Constitution togolaise depuis 2019. L'actuelle législature a réglé ce problème à l'Assemblée nationale. Désormais, pour changer la Constitution, il faudra passer par un référendum. Selon la loi actuelle, le chef de l'État actuel peut se représenter pour un autre mandat en 2025. Il n'y a donc rien à discuter. En ce qui concerne le caractère libre et transparent des élections qu'évoque le FCTD, l'organisation devra faire confiance aux institutions compétentes dont la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) mise en place de façon consensuelle.

La rédaction

Burkina-Faso

Destitué à son tour, Paul-Henri Damiba se plaindrait-il de sa propre turpitude ?

Poussé à la sortie, comme il l'avait fait au président élu Roch Marc Christian Kaboré il y a à peine 8 mois, le lieutenant-colonel Paul-Henri Damiba, s'est exercé dimanche 2 octobre dernier, depuis le Togo où il a trouvé refuge, à expliquer les raisons qui auraient motivé un tel acte de la part du capitaine Traoré. Tensions, incompréhensions, revendications non satisfaites, sont autant d'éléments avancés par le désormais ex-putschiste pour justifier les manipulations dont les nouveaux putschistes seraient l'objet. En invitant les nouvelles autorités à faire preuve de responsabilité dans la poursuite de la transition, le lieutenant-colonel Paul-Henri Damiba serait en train de regretter le coup de force aujourd'hui « inopportun » sur Roch Kaboré.

« En attendant le prochain putschiste ». Tel devrait être intitulé le « scénario » que l'on vit au Burkina Faso voisin. Alors que le capitaine Ibrahim Traoré a fait partie de l'unité spéciale qui avait aidé Damiba à chasser le président Kaboré du pouvoir il y a 8 mois, il semble avoir décidé de prendre les choses en mains pour

terminer les objectifs que lui et ses supérieurs, dont le Col. Damiba s'étaient fixés en déposant le président élu Kaboré en janvier 2022. Même après avoir signé sa démission, le désormais ex-président de la transition tente d'expliquer les événements du week-end ayant entraîné sa destitution. Pour lui,



Paul-Henri Damiba

l'attaque du convoi de Gaskindé dans le Soum, lundi 26 septembre, a servi « de ferment à renforcer les incompréhensions, les tensions, les critiques au sein des populations et des forces, au lieu d'être un moment de deuil ». « Avant que nos morts n'aient pu être inhumés [...] quelques unités de nos forces militaires, avec des sympathisants civils et politiques, mus par des motivations individualistes, subjectives et se prévalant de certaines frustrations

et revendications qui devraient pouvoir trouver des solutions dans d'autres cadres de concertation, ont convergé de manière massive vers les zones sensibles. L'objectif affiché était clair : interrompre la transition. Leurs actions ont occasionné deux morts, neuf blessés et des dégâts matériels... ». Aujourd'hui ces arguments n'ont aucune résonance dans la mesure où ils tentent de légitimer son incapacité à régler le problème de la sécurité, élément qui avait

fondé son putsch contre Kaboré en janvier dernier. 8 mois après sa venue au pouvoir, le Lt-Col Damiba n'a pas su régler le problème d'insécurité dans le pays, essuyant plutôt beaucoup plus d'attaques en moins de temps que son successeur. Avant son arrivée au pouvoir, les troupes burkinabè au sol avaient relevé le manque d'appui technique et de moyens logistiques pour mieux faire face au problème des attaques djihadistes. Son putsch était salué par la majorité des Burkinabè et avait semé l'espoir d'un meilleur bien-être des populations qui pourraient désormais être protégées. 8 mois après, le constat est là, amer et décevant.

Mais le nouveau putschiste fera-t-il mieux ? C'est là où se posent l'essentiel des inquiétudes. L'avenir nous situera de toute façon, sinon, un prochain putsch n'est pas à exclure.

T.M.

Bénin

La Cena fait le point sur les préparatifs des législatives avec l'opposition

À quelques mois des élections législatives du 8 janvier 2023, la Commission électorale nationale autonome (Cena) a rencontré, lundi 3 octobre, les partis politiques sur les préparatifs du scrutin : calendrier, dépôt des dossiers, rôle de chaque acteur pour assurer un scrutin inclusif et éviter ce qui s'est passé en 2019. Le vote avait été entaché de violences.

On est loin de la stratégie du boycott de la part des adversaires de Patrice Talon. Toute l'opposition était présente, les modérés et les plus durs comme Les Démocrates de Éric Houndete. Au terme de la rencontre, le calendrier a été validé, il fixe au 28 octobre le début du dépôt des candidatures. 109 sièges sont à pourvoir contre 83. La nouvelle loi électorale impose de garantir sur les listes 24 places aux candidatures féminines.

Cette étape de dépôt est la plus redoutée, il y a les rejets possibles. La caution fixée par liste à 163 millions de francs CFA (environ 247 000 euros) et le quitus fiscal. Cette pièce individuelle et le certificat de conformité ont coûté

l'élimination à plusieurs partis de l'opposition en 2019. La direction des impôts a défini dans un communiqué comment l'obtenir.

Saca Lafia, président de la Cena a eu ses mots à la fin, un peu pour promettre un scrutin ouvert : « La démocratie est l'affaire de la mouvance et de l'opposition, elle se doit d'être la plus participative. Aussi appliquerons-nous, le code électorale dans son esprit et dans sa lettre, afin que la Cena sous notre gestion, soit la plus crédible, la plus inclusive et la plus équitable. Je vous demande de me comprendre. » La Cena rencontre ce mardi les institutions de la République.

Rfi.fr

Guinée

L'opposition dénonce le dialogue « unilatéral » imposé par Mamadi Doumbouya

L'opposition a refusé, le 3 octobre, le dialogue tel que proposé par la junte, qu'elle accuse d'exercice autoritaire du pouvoir et d'atteintes « inadmissibles » aux droits fondamentaux. Le colonel Mamadi Doumbouya, qui a pris le pouvoir par la force en septembre 2021 et a depuis été investi président, a institué le 19 septembre dernier un « cadre de dialogue inclusif » censé associer le plus grand nombre aux affaires politiques dans la période de transition qui doit précéder le retour des civils à la tête du pays.



Mamadi Doumbouya

La junte compte se maintenir au pouvoir pendant trois ans. Les principaux partis et une grande partie de la société civile se plaignent non seulement d'avoir été marginalisés, mais d'être en butte aux arrestations et aux restrictions des libertés. Instauré quelques jours avant un sommet de la Cedeao, le « cadre de

dialogue » vise « à dégager le consensus le plus large possible » sur la conduite de la période de transition, par exemple sur le calendrier ou sur les mesures de confiance à adopter, a expliqué le Premier ministre, Bernard Goumou, le 20 septembre. Cela n'a pas empêché la Cedeao, le 22 septembre, en marge de la 77e Assemblée

générale des Nations unies qui s'est tenue à New York, d'acter des mesures « graduelles », dont le détail n'a pas encore été révélé. Plusieurs organisations ont déploré dans un communiqué « l'unilatéralisme qui a présidé à la création de ce cadre de dialogue » et sa « subordination » à la junte. Ce dialogue prévoit trois postes de « facilitateurs » nationaux, nommés par le Premier ministre, et soutenus par un « facilitateur » désigné par la Cedeao. Ce dernier fait plus office de figurant que d'acteur « capable de lever tous les obstacles, notamment les atteintes inadmissibles aux droits et libertés fondamentaux », disent les signataires du communiqué.

Sources : Jeune Afrique

Plan de restauration des moyens de subsistance

La PIA investit plus de 200 millions FCFA au profit des bénéficiaires

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de restauration des moyens de subsistance pour la phase 1 du projet PIA (Plateforme industrielle d'Adétikopé), un atelier a été organisé mardi 4 octobre à Adétikopé (à 15 km de Lomé) au profit d'une partie des bénéficiaires. Cet atelier a permis de sensibiliser les bénéficiaires du projet

L'a rencontre a permis de présenter le Plan de restauration des moyens de subsistance aux populations de la localité et de les sensibiliser sur son importance. L'objectif est de rassurer les bénéficiaires sur les avantages qu'ils tireront des investissements de la Plateforme industrielle d'Adétikopé.

Ce plan est élaboré dans le souci de respecter les normes internationales, en dehors de la réglementation nationale. Parmi elles figurent les normes de performance de la Société financière internationale (SFI).

Cinq programmes sont élaborés dans ce sens pour restaurer les moyens de subsistance au profit des personnes affectées

et indemnisées. Il s'agit notamment du Programme d'appui au développement des activités génératrices de revenus à petite échelle pour les femmes, le Programme d'appui au développement des activités génératrices de revenus à petite échelle pour les hommes, le Programme d'appui pour les personnes vulnérables, le Programme de formation et celui d'octroi d'emplois pour les personnes adultes qui souhaitent faire carrière avec PIA.

Ce plan sera mis en œuvre pendant un an. "Au terme des douze mois, nous souhaitons que toutes les personnes affectées et qui seront enrôlées puissent au moins bénéficier en premier lieu de l'un de ces programmes. Nous



Photo de famille des participants à l'atelier

souhaitons atteindre le maximum de personnes impactées", a déclaré le Dr Tovi Lawson, consultant pour la PIA.

Ainsi, l'initiative permet de prendre en compte les populations impactées par PIA et de ne laisser personne de côté. L'idée est de faire en sorte que leur délocalisation n'impacte pas trop leur vie sociale.

"Aujourd'hui il faut reconnaître que la population trouve satisfaction malgré des débuts compliqués, parce que beaucoup n'avaient pas compris le bien fondé de l'installation de la Plateforme industrielle d'Adétikopé", a indiqué Palakiyem Kodom, chef division des services techniques de la commune Agoè-Nyivé 6.

Issue d'un partenariat public/privé entre ARISE IIP et la République togolaise, la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) réunit un écosystème industriel implanté sur 400 Ha, dédié à la transformation locale de matières premières agricoles, notamment du coton et du soja.

Félix Tagba

Digitalisation de l'éducation

Le PNUD investit 10 millions FCFA dans des matériels de diffusion de vidéos

Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a procédé mardi 4 octobre à Lomé à la remise de matériels de diffusion de vidéos des matières scientifiques (physique et chimie) réalisées dans le cadre d'une expérimentation de cours à distance. Ces outils sont destinés à six établissements scolaires.

L'initiative est réalisée en collaboration avec le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire. Elle fait partie des priorités du Pnud pour promouvoir l'éducation et s'inscrit dans le cadre de l'ODD 4 (Objectif de développement durable) qui vise à assurer une éducation de qualité à tous.

Ces outils permettront aux élèves à travers des vidéos interactives d'accéder à l'expérimentation des cours qui leur sont enseignés. Six établissements sont concernés par la phase pilote du projet prévu pour 6 mois, notamment les CEG Totsi, Tsévié Ville 2, Gamé et les Lycées de Baguida, de Dagbati et de Zanguéra. Le projet sera ensuite étendu à d'autres établissements sur toute l'étendue du territoire national. "Un enfant qui est à Mandouri ou à Aného

doit avoir la même chance que celui qui est à Lomé ou à Kara pour accéder à l'éducation. Nous travaillons dans le cadre de l'ODD 4 pour permettre aux enfants de pouvoir accéder aux mêmes chances et réussir dans la vie pour le développement du Togo", a déclaré Maktar Fall, représentant résident adjoint du Pnud au Togo.

Les matériels sont composés de vidéoprojecteurs, des ordinateurs, des écrans, des clés USB contenant des expérimentations. "Ceci va permettre à tous nos élèves quel que soit le milieu où ils seront de vivre les expériences au cours de la leçon. Ce qui va apporter un plus dans la compréhension des notions", a indiqué Komlan Nouwossan, directeur de l'enseignement secondaire général.

Félix T.



Remise officielle des matériels

Interview exclusive / Vie chère, produits scolaires et pétroliers ...

Le ministre Kodjo Adedze met fin aux inquiétudes des Togolais

Les derniers mois n'ont pas du tout été faciles pour les togolais qui doivent non seulement supporter la hausse des prix des produits pétroliers et l'inflation, mais aussi envoyer leurs enfants à l'école. Pour soulager la population, l'exécutif togolais a pris une batterie de mesures. Quelles sont ces mesures, et qu'est-ce qui est fait au niveau du ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale ? Le ministre Kodjo Adedze répond à toutes ces questions dans l'interview ci-dessous accordée à la rédaction de Togo Matin.

Question d'actualité pour commencer. La rentrée scolaire, c'était ce lundi. On a entendu beaucoup de parents grincer les dents, ou se gratter la tête devant les étalages des fournitures scolaires, les prix des cahiers sont chers. Est-ce qu'un contrôle sur les prix des fournitures a été quand même effectué par vos services compétents ?

Permettez-moi au prime abord que je puisse, au nom du gouvernement, réitérer nos souhaits de bonne rentrée scolaire 2022-2023 à nos enfants-élèves, au corps enseignant, et à nous-mêmes parents d'élèves.

Que la nouvelle année scolaire soit la plus paisible et sécurisée possible pour le bien de tous et surtout de nos enfants, relève de demain.

Le contexte actuel est difficile pour tous. Notre pays le Togo n'est pas épargné. Ayons tous du courage.

Il faut rappeler que le commerce au Togo est libéralisé, mais strictement encadré par la loi n°99-011 du 28 décembre 1999 portant organisation de la concurrence au Togo.

S'agissant des articles scolaires, en ce début d'année scolaire 2022-2023, le Gouvernement, dans sa logique d'encadrer les prix et d'éviter la spéculation, a tenu une séance de travail en amont avec les importateurs. Il était question de vérifier les marges de ceux-ci dans leur relation avec les grossistes et des grossistes avec les détaillants.

Cette démarche a permis à notre ministère d'identifier le niveau des prix pratiqués déjà sur toute l'étendue du territoire.

Dès l'annonce des dix mesures additionnelles en vue de l'atténuation de l'inflation, sous les hautes orientations du Chef de l'Etat, le Ministère dont nous

avons la charge a plafonné les prix des articles scolaires préalablement relevés sur les marchés des différentes régions afin d'éviter toute spéculation. Afin de renforcer les mesures de plafonnement, des contrôles inopinés et systématiques des inspecteurs et contrôleurs de commerce ont lieu sur toute l'étendue du territoire en vue de s'assurer du respect de ces prix.

Il est également mis à la disposition du public, le numéro vert « 8585 » pour dénoncer tout abus.

A ce jour, nous notons avec satisfaction des ventes en dessous des prix plafonnés sur certains points et tenons à féliciter les détaillants.

Face à l'inflation, au coût de la vie en général, le Chef de l'Etat a pris des mesures. Des annonces ont été faites. Beaucoup de togolais ont accordé une grande attention aux subventions sur le gaz et l'essence. Va-t-on acheter le gaz et le carburant moins chers dans les jours à venir puisque les mesures sont d'application immédiate ? Qu'en est-il des rumeurs d'une éventuelle nouvelle augmentation ? Vous voudriez bien rassurer les Togolais que cela n'arrivera pas ?

La subvention des produits pétroliers et du gaz en faveur des consommateurs se poursuivra selon les mesures additionnelles annoncées le 16 septembre 2022 par le Gouvernement. Il faut tout de même noter que pour une prévision de subvention de 7,8 milliards sur le carburant et de 1,6 milliard sur le gaz, inscrite au budget de l'année 2022, au 31 août déjà nous avons connu un dépassement pour s'établir à 41 milliards de FCFA sur le premier produit et de 5,4 milliards sur le second produit.



Le ministre Kodjo Adedze

Les prix à l'international du pétrole et du gaz étant en hausse continue, doublés du coût du dollar qui s'établirait aujourd'hui à près de 700 FCFA, le Gouvernement a mis en place, en guise de sécurité et d'équilibre budgétaire, une dotation supplémentaire des lignes subvention gaz et pétrole

actes du Gouvernement.

A cet effet, les prix pratiqués actuellement se présentent dans les tableaux suivants :
... Comme alternative par exemple au coût du blé, les togolais commencent par produire du pain à base de produits locaux, soja, maïs,

Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE lors du deuxième Forum économique, tenu les 21 et 22 juin 2022 à Doha au Qatar ;

• La note circulaire NR 002/20/PM/CAB du 07 octobre 2020 signée par

1. Tableau des subventions unitaires des prix des produits pétroliers en FCFA

Produits	Prix réels par litre	Subvention des prix par litre	Prix à la pompe par litre
Super	1 158	458	700
Pétrole lampant	944	294	650
Gasoil	1002	152	850

2. Tableau des prix de vente subventionné du gaz butane au consommateur

Prix / Poids	Prix de vente réel sans subvention	Subvention de l'Etat	Prix de vente au consommateur subventionné
1 Kg	892	102	790
6 Kg	5 352	612	4 740
12.5 Kg	11 150	1 275	9 875

afin de stabiliser les prix et faire face à toute éventuelle augmentation au cours de l'année.

Ainsi donc pour l'instant, aucune augmentation n'est envisagée.

Enfin, nous rappelons que l'augmentation ou la baisse des prix des produits pétroliers et du gaz n'interviennent pas sur la base des rumeurs, mais par

manioc. Comment est-ce que vous accompagnez ces initiatives ? Le pain va bientôt coûter moins cher ?

• La forte volonté politique de soutien à l'utilisation des farines locales panifiables dans la fabrication du pain avec l'engagement réaffirmé par Son

Madame le Premier Ministre relative à la promotion de la consommation locale ;

• Des accords de partenariat en cours de négociation afin d'encourager l'approvisionnement en pains produits à base de farine locale panifiable ;

• L'adoption de

l'arrêté interministériel n°159/19/MAPAH/MSHP/MCIDSPPCL du 1er octobre 2019 portant fixation du taux d'incorporation de farines de produits locaux dans la farine panifiable ;

- La formation de 500 boulangers et boulangères à la fabrication du pain à base des farines locales panifiables sur toute l'étendue du territoire nationale.

Toutes ces initiatives visent à rendre disponibles le pain et ses dérivés à tout moment et sur toute l'étendue du territoire national.

De même, l'utilisation accrue des farines locales panifiables va faire dépendre de moins en moins la fabrication du pain et de ses dérivés de la farine du blé. Nous pourrions alors nous attendre à la baisse du prix du pain.

Monsieur le Ministre, c'est un constat, les produits togolais ont une faible capacité de pénétration du marché. Qu'est-ce qui explique cette lenteur ? Doit-on encore travailler plus sur la qualité, le prix ? Quelle solution pour booster la production locale ? Et où en sommes-nous avec le processus de mise en place d'un label qualité au Togo, indispensable à l'exportation des produits de notre pays ?

S'agissant des questions liées à la compétitivité et à la qualité, il faut dire que la haute autorité de la qualité et de l'environnement (HAUQE) est en train de travailler là-dessus sur nos instructions afin de promouvoir la compétitivité des entreprises togolaises

et faciliter l'accès de nos produits aux marchés.

Par ailleurs, le processus de certification de 50 produits togolais est en cours actuellement par la HAUQE afin de mettre en place un label qualité national.

Il faut également rappeler que des produits notamment Kari Kari et Africube sont déjà sur le marché international. Nous travaillons pour que d'autres produits y soient également.

Le mois du consommer local, c'est dans quelques jours. Monsieur le Ministre, au regard de l'expérience de l'année dernière, avez-vous le sentiment que l'esprit « consommer local » habite le togolais ? Sinon, que faire pour vraiment encourager la consommation locale ?

La promotion de la consommation locale est un processus continu et progressif. Nous espérons pouvoir y arriver au regard des initiatives prévues par le Gouvernement en collaboration avec le Secteur privé surtout les TPME à cet effet.

Les conclusions des enquêtes réalisées soulignent une augmentation de 40% du chiffre d'affaires des promoteurs interrogés suite à la célébration des deux premières éditions du mois du consommer local.

Pour renforcer davantage la consommation des produits locaux les actions suivantes sont en cours de réalisation :

- la finalisation de la stratégie de la consommation locale

- la digitalisation du hall consommer local du ministère du commerce, de l'industrie et de la consommation locale.

Pour y arriver, il faut une profonde prise de conscience et un changement de paradigme de tous les citoyens togolais.

Des acquis à capitaliser pour cette nouvelle édition ?

Ces acquis peuvent s'articuler autour des points suivants :

- la notion de consommation locale est en marche mais des défis restent à relever ;
- nous saluons la réforme institutionnelle du ministère avec la création et l'opérationnalisation de la direction dédiée à la consommation locale ;
- la volonté politique de promouvoir davantage la consommation locale.

D'aucuns disent que consommer togolais, ce n'est pas que de produits, ça doit aller aussi à la valorisation des compétences nationales. Qu'en pensez-vous ?

Absolument. Le consommer local est une notion qui concerne non seulement les biens, mais aussi les services.

La notion du consommer local devra être comprise de façon holistique.

Il faut noter que le Gouvernement s'active à la valorisation des compétences locales. C'est ainsi que l'application « Nam Asia » qui est une plateforme de communication sur les prix plafonnés par le Gouvernement de même que la plateforme digitalisée

du hall consommer local pour renforcer la visibilité des produits Made In Togo et offrir la possibilité de passer des commandes, payer en ligne et de se faire livrer, sont des applications conçues par nos compatriotes.

C'est dire que la consommation locale ne concerne pas que les biens mais aussi les services.

Parlons, Monsieur le Ministre de l'industrialisation. PIA vient de mettre sur le marché les 1ers produits textiles, jean, t-shirt. Quelle appréciation faites-vous de ces produits ? Ces t-shirts, jean et autres sont produits à base du coton togolais, est-ce que le Togo va continuer par exporter son coton ou vous avez pensé déjà à une transformation à grande échelle ici chez nous ?

Le centre de formation en métiers du textile et de l'habillement a démarré. 1000 de nos jeunes sont actuellement en formation dans ce centre qui participe à ce que nous appelons le « perfectionnement actif ». Il s'agit de la transformation des tissus importés dans une première phase en vêtements dont les premiers articles sont déjà visibles mais non encore mis sur le marché.

Il faut noter que le gouvernement en collaboration avec PIA entend créer une véritable chaîne de valeurs complète sur le secteur coton intégrant la filature, le tissage et la confection.

La formation de ces jeunes est une bonne anticipation

pour le renforcement de capacités de nos jeunes dans le cadre de la mise en œuvre d'une industrie de textile et de l'habillement dans notre pays.

De PIA sortent déjà aussi de motos électriques visibles en ville, des scooters verts. Est-ce que c'est une solution, du moins une alternative au carburant ?

La mise des motos électriques sur le marché s'inscrit dans la volonté du Gouvernement de contribuer à la protection de l'environnement.

Le Gouvernement veut faire sa part en accordant des autorisations aux investisseurs de ce secteur en vue de donner une place de choix à l'industrie de l'automobile verte.

Quel message pour les togolais en ce temps de vie chère ?

J'invite les togolaises et togolais que nous sommes à soutenir les initiatives du Gouvernement en adhérant massivement aux mesures d'atténuation de l'inflation, surtout les dix (10) dernières.

- Adoptons le slogan suivant : « Tous contre la spéculation » afin de vaincre et vivre ensemble.
- Plus de patriotisme et de solidarité en faveur de nos frères et sœurs les plus vulnérables.

Nous aurions ainsi contribué dignement à la préservation de la paix et de la sécurité en faveur de notre cher pays le Togo.

Propos recueillis par la rédaction

FÊTE DE LA MI-AUTOMNE

中秋节 | ZHŌNG QIŪ JIÉ

CHŌNMIĀKDC MRKŌRĀ PRDDR TP MRDRŌDPL PĀGDŌ
 CE E AHAEĀE GE IA I EANT BHT D-MŌIE BAE HEAI GĀIĀHE EEE
 +662 2771777000 E EHH CHĀE ITĀĀE Ē
 WWW.GMDISTRIBUTIONS.COM

Pensée du jour



Commentez la photo ci-dessus

Méditation

Quand on traverse une période difficile, notre moral est au plus bas. Inutile d'en rajouter avec des lamentations superflues. Ne perdez pas votre énergie à vous plaindre. Le seul vrai secret pour trouver le bonheur, c'est de renforcer votre positivité et commencer à voir les opportunités en toute circonstance. Restez positif en toute circonstance, vous aiderez à être heureux et de surmonter les difficultés plus facilement. Développez une attitude positive et prenez chaque changement comme un moment positif, comme un défi pour votre croissance.

Narutino de Dios

Débat

En plein sommeil, une femme crie dans son rêve: "sors vite mon mari est arrivé". Son mari qui dormait à côté d'elle se réveille en sursaut et se jette par la fenêtre; il se casse le bras et perd 3 dents avant de se rendre compte qu'il est chez lui. Selon vous, entre l'homme et la femme qui est infidèle ?

Blagues du jour

Pour tuer le génie d'un lac, on fit venir trois experts: un français, un américain et notre ami toto. le génie leur dit: vous allez jeter à tour de rôle un objet dans le lac. si je le retrouve, celui qui l'a jeté mourra. dans le cas contraire, c'est moi qui mourrai.

Le français jeta dans le lac une aiguille. le génie la retrouva et le français mourut. l'américain y jeta une corde très courte et plus fine qu'un poil. le génie la retrouva et il mourut aussi. toto à son tour jeta un objet dans le lac. le génie plongea sous l'eau et chercha durant plus d'une heure sans rien trouver.

Avant de disparaître, il vint demander à toto: qu'est-ce que tu as jeté dans l'eau? toto répondit: "Efferalgan"

Un mec va dans une boutique pour acheter un soutien gorge à sa femme. La vendeuse lui demande la taille qu'il veut.

Il répond: " Je ne connais pas mais elle a la même forme que vous". La vendeuse lui dit; " Venez derrière le rideau s'il vous plait, c'est là qu'on essaie les vêtements. Je vais vous montrer mes seins pour que vous ayez une idée de la taille que vous voulez" Le mec dit immédiatement: "Je veux acheter un String aussi."

PHARMACIES DE GARDE (LOME)
du 03 au 10 /10/ 2022

BOULEVARD	90 89 28 49	DOULASSAMÉ
BON PASTEUR	91 43 44 844	AV.LIBÉRATION
CRISTAL	97 07 12 32	B D H.-BOIGNY
ECLAIR	96 80 09 06	BÈ AHLIGO
MAIRIE	22 21 26 39	FACE MAIRIE
SOURCE DE VIE	22 22 45 71	FACE PROTESTANT
BON SECOURS	70 45 76 74	CASSABLANCA
AMITIE	70 25 62 57	SOTED
N.D. DE LA TRINITE	98 46 50 88	SUPER TACO
FOREVER	91 00 29 17	TOKOIN
PAIX	96 80 09 49	R.DU BENIN
SANTA MADONNA	70 01 03 03	KÉGUÉ
RAOUDHA	91 61 33 32	TOGO 2000
BIEN ETRE	70 54 29 07	HEDZTRANAWOE
FIDELIA	96 80 09 18	BÈ-KPOTA
SARAH	70 42 69 02	ADAKPAMÉ
CITE	99 08 15 35	BD. DU 30 AOÛT
BESDA	70 42 68 25	ADIDOGOMÉ
CONSEIL	93 10 92 92	LOGOTÉ
EPIPHANIA	70 40 10 52	ADIDOGOME
POINT E	90 37 45 96	DJIDJOLÉ
VERTE	22 25 03 26	KLIKAMÉ
DELALI	93 64 53 72	CACAVÉLI
NATION	96 80 09 47	TOTSI
LAUS DEO	93 00 65 75	ADIDOADIN
VITAFLORE	70 40 22 86	VAKPOSSITO
MAINA	70 43 65 34	CARREFOUR Y
ADOUNI	70 39 39 39	VAKPOSSITO
IRIS	91 68 48 04	AMADAHOMÉ
NABINE	93 36 26 26	AGOÈ ANOMÉ
ZONGO	70 49 96 55	TOGBLÉKOPÉ
ADONAÏ	22 50 04 05	AGOÈ-NYIVÉ
EMMAÛS	70 40 25 40	LEGBASSITO
CHARITE	90 65 21 90	AGOÈ-NYIVÉ
M'BA	70 27 81 81	LÉGBASSITO.
ABRAHAM	92 25 99 83	KOSSIGAN
DENIS	93 08 46 40	AGOE KOVÉ
AMEN	90 88 55 88	ADÉTIKOP
SANGUERA	70 42 80 80	SANGUÉRA
GANFAT	70 22 15 15	AGOE DALIKO
EL-SALI	93 54 24 11	APÉDOKOÉ

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

LIBRAIRIE

GRAIN DE PENSÉE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

LIBRAIRIE STAR: Quartier Bénéglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

ESPACES CULTURELS

CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 22 42 12 07

MANNEQUINAT & HÔTESSE

ALLURE MODE AGENCE; Tel: 99 22 04 62

CHALLENGE AGENCE; Tel: 92 27 91 66

SALLE DE CINEMA

HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

CINEMA GREENFIELD: Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54

Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB

RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA: Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél: 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél: 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpœ, 15 78; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)
Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV: Tél: 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE: Tél: 22 22 66 11

TOGO TELECOM: Tél: 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»

Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpœ, Avenue Joseph Strauss);

Tél: 90 04 76 60

GYM FIL «O» PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguidá); Tél: 22 71 49 70

Rentrée scolaire 2022-2023

Une journée pour faire respirer la planète

Le ministre de l'Environnement et des Ressources forestières a procédé au lancement vendredi 30 septembre de la « rentrée scolaire verte ». Les activités de cette initiative se sont déroulées la même date à Dèvé, une localité de la ville de Tsévié située à environ une quarantaine de kilomètres au Nord de Lomé.



Le ministre Katari Foli-Bazi a donné le ton de l'évènement

La cinquième journée de cours est consacrée à l'environnement pour les élèves et enseignants de

l'Ecole primaire publique de Dèvé. L'établissement a servi de cadre pour le lancement des activités

de reboisement en milieu scolaire. Le ton a été donné par le ministre Katari Foli-Bazi suivi

par les autorités locales et les élèves venus d'autres établissements publics comme privés. L'opération a permis de mettre en terre un total de 1022 plants dont 822 *Khaya senegalensis* et 400 *Terminalia superba*. Enseignants et élèves sont également invités à entretenir les essences.

Initiées par le gouvernement, ces activités qui rentrent dans le cadre de la deuxième édition de la campagne nationale de reboisement permettront au Togo d'atteindre ses objectifs annuels de reboisement qui visent à planter quelques 21 millions d'arbres. Lancée le 1er juin, la journée nationale de l'arbre, instituée depuis 1977, rentre dans le cadre

des plans quinquennaux et décennaux de reforestation. Ces derniers visent à augmenter la couverture verte du territoire de 24,24% à 25% à l'horizon 2025 et mettre en terre un milliard d'arbre d'ici 2030.

L'étape de Dèvé est une opportunité pour le gouvernement de lancer un appel à tous les établissements du pays afin de mobiliser les acteurs du système scolaire pour la cause environnementale. Cette politique de reboisement, tout en luttant contre la désertification et les effets du réchauffement climatique, permettra aussi d'assurer un bien-être aux populations.

Roland Sossou
(stagiaire)

Pouvoir judiciaire

19 nouveaux magistrats prêtent serment à la Cour d'Appel de Lomé

Après deux années de formation, de nouveaux magistrats viennent d'enrichir le corps des magistrats au Togo. Hier mardi 4 octobre, ils étaient 19 à jurer de rendre justice dans la vérité et conformément à la loi qu'ils ont choisi de respecter et de faire respecter.

Acte solennelle et moment unique dans la vie du magistrat stagiaire, la cérémonie de prestation de serment est un engagement que le nouveau magistrat prend vis-à-vis du peuple togolais, de rendre justice conformément à la loi et au nom du peuple togolais.

Ce moment permet aux acteurs du pouvoir judiciaire de prodiguer de précieux conseils aux nouveaux venus et de leur faire mesurer l'immensité du travail qui les attend.

Il y a plusieurs fonctions

au niveau de l'appareil judiciaire d'un pays. Il s'agit des fonctions de jugement, des fonctions de poursuite et des fonctions d'instruction. Chacun des magistrats stagiaires occupera l'une de ces fonctions, une fois que les affectations seront effectives.

Komlan Messifa Kolani est l'un des magistrats stagiaires qui ont prêté serment. Fier de devenir enfin magistrat, il mesure en même temps l'importance du travail qui l'attend.

« C'est un sentiment



Photo de famille des magistrats

de fierté qui m'anime ? C'est le résultat d'un travail acharné pendant deux ans et aujourd'hui, ça ne peut être qu'un sentiment de joie.

Avant la prestation de ce serment, ça été tout un moment de stress. Aujourd'hui, l'on ressent la délivrance et la joie d'avoir intégré un grand

corps. Au même moment, nous savons que c'est une grande tâche qui nous est impartie », a-t-il déclaré.

R. Zakari

TOUS À L'ÉCOLE
La rentrée sera *light*

4 MOIS de sésame
Réponse en 24H

BANK OF AFRICA
BICE GROUP

CoP 27 sur le climat

Mobilisation pour un résultat politique fort en faveur des océans

Les océans semblent souvent être les oubliés dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques. Leur cas est souvent évoqué lorsqu'il s'agit de la pollution par les déchets, notamment plastiques. Pourtant, les écosystèmes qui s'y trouvent subissent de plein fouet les effets du réchauffement de la planète. D'ailleurs, les océans constituent un important réservoir de carbone qu'il faut protéger. Dans le cadre de la 27e Conférence des Parties (CoP 27) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'on enregistre une forte mobilisation en faveur de ces étendues bleues.

Les océans couvrent environ 70 % de la surface de la planète et les habitants des régions côtières, touchés de manière disproportionnée, continuent d'être en première ligne de la lutte contre les changements climatiques. En même temps, les océans ont un vaste potentiel de stockage du carbone, et les eaux côtières sont,

politiques clairs et à long terme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment par le biais des énergies renouvelables en mer et de la réduction des émissions dues au transport maritime. Le rapport sur le dialogue sur les océans et les changements climatiques présente 10 messages clés que les gouvernements doivent

climatiques nationales ; les technologies marines et les solutions fondées sur la nature marine et côtière devraient être intégrées afin de garantir une action plus solide, plus complète et plus rentable que lorsqu'on utilise l'une ou l'autre solution seule. Aussi, nous devons utiliser, améliorer et intégrer les dernières données océanographiques

et les changements climatiques devraient se concentrer sur des sujets distincts afin d'approfondir des solutions spécifiques qui soutiennent et renforcent stratégiquement l'action océan-climat aux niveaux national et international et dans le cadre du processus de la CCNUCC.

2022 est « la super année de l'océan ».

L'année 2022 a été baptisée « Super année de l'océan », avec un nombre important de percées dans le domaine de l'action océan-climat : en mars dernier, l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement a décidé d'entamer des négociations en vue d'un traité mondial contraignant pour mettre fin à la pollution plastique. Lors de la Conférence des Nations unies sur les océans qui s'est tenue à Lisbonne en juin 2022, les gouvernements ont convenu collectivement d'intensifier les actions scientifiques et innovantes pour faire face à l'urgence océanique.

Le dialogue sur les océans et les changements climatiques qui s'est tenu en juin 2022 a été mandaté par les gouvernements lors de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques CoP 26 de l'année dernière, tenue à Glasgow en Ecosse (Royaume-Uni). Le président de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, l'ambassadeur de la République démocratique du Congo (RDC), Tosi Mpanu-Mpanu, a décrit le dialogue comme le début d'un nouveau mandat et d'une nouvelle opportunité pour renforcer l'action sur les océans et le changement climatique dans le cadre de la CCNUCC.

Un message clair qui est ressorti du dialogue sur les océans et le changement climatique est l'importance du « bleuissement de l'Accord de Paris », en d'autres termes, faire de l'océan un lieu d'innovation et d'action climatique réelle. « Nous devons combler le déficit de financement, notamment pour l'adaptation aux changements climatiques dans le contexte des océans. La reconnaissance officielle des résultats du dialogue sur les océans est une prochaine étape claire dans le processus de la CCNUCC qui peut orienter les financements futurs, les priorités de financement et les plans de mise en œuvre pour l'action climatique sur les océans au niveau national et local », affirme Lisa Schindler Murray du groupe d'experts de Nairobi mis en place par la CCNUCC. Les travaux récents du Comité exécutif de la technologie (CET), du Groupe d'experts sur les océans sous le Groupe d'experts de Nairobi, de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et de Friends of ecosystem-based adaptation (FEBA), montrent que les solutions intégrées fondées sur la technologie et la nature sont potentiellement plus solides, plus complètes et plus rentables, et que les mesures fondées sur les océans offrent des options importantes pour la résilience aux impacts et aux risques des changements climatiques. Ces solutions comprennent des systèmes d'alerte précoce pour les événements extrêmes et des approches telles que la restauration de la végétation côtière parallèlement à des digues artificielles pour réduire les impacts des ondes de tempête et de l'élévation du niveau de la mer.

Edem Dadzie



Les eaux d'un océan

par exemple, un lieu privilégié pour les projets d'énergies renouvelables, la protection et la restauration des écosystèmes.

En juin 2022, un dialogue sur les océans et les changements climatiques s'est tenu sur le plan international. Il y a eu dans le cadre de ce dialogue, la publication d'un rapport qui souligne l'importance vitale des océans pour les moyens de subsistance et la biodiversité, ainsi que leur rôle fondamental dans le système climatique. Le document met en évidence la nécessité d'une action climatique accrue en faveur des océans lors de la CoP 27.

Le rapport insiste sur la nécessité pour les gouvernements de promouvoir des cadres

prendre en considération avant la CoP 27. Ces messages définissent les possibilités d'une plus grande ambition et d'une plus grande action en faveur du climat océanique au niveau national et international. Ces messages sont les suivants : nous devons protéger notre océan et valoriser son potentiel en tant que lieu de solutions et d'actions climatiques durables ; les mesures basées sur l'océan offrent d'importantes possibilités d'atténuation (réduction des émissions de gaz à effet de serre) et d'adaptation (renforcement de la résilience au changement climatique) ; l'océan offre un espace pour des solutions intégrées qui peuvent être reflétées dans les politiques et stratégies

et autres systèmes de connaissances disponibles ; une approche globale de la société est nécessaire pour l'action océan-climat, y compris pour aborder les aspects de gouvernance ; le financement de l'action océan-climat doit augmenter et l'accès au financement doit être soutenu ; le renforcement du financement et des autres soutiens, y compris le renforcement des capacités, doivent tenir compte de la complexité afin de fournir des solutions innovantes et multidisciplinaires ; un cadre pour les efforts de collaboration entre les processus de l'ONU augmenterait le soutien institutionnel à l'action océan-climat. Enfin, les futurs dialogues sur les océans

Lutte contre l'insécurité

Le Togo boucle le mois de l'amnistie avec la destruction d'armes illégales

En 2017, l'Union africaine (UA) a instauré le mois de l'amnistie en Afrique, célébré en septembre de chaque année. Après avoir abrité du 5 au 7 septembre 2022 dans sa capitale, Lomé, le lancement du mois de l'amnistie en Afrique (MAA) 2022, le Togo a rempli sa part de responsabilité au plan national à travers la mise en œuvre du projet du mois de l'amnistie ayant abouti à la collecte des armes illégales en circulation. Une cérémonie de destruction des dites armes s'est tenue hier mardi 4 octobre 2022, au champ de tirs d'Agoè-Nyivé à Lomé.

La cérémonie de destruction a marqué la fin de la célébration du mois de l'amnistie, célébré autour du projet « Faire Taire les Armes » de l'Union africaine au Togo. Le projet a été piloté par la Commission nationale de lutte contre la prolifération, la circulation et le trafic illicites des armes légères et de petit calibre. Au total 1507 armes légères ont été brûlées.

La mise en œuvre de ce projet du mois d'amnistie dont le Togo est bénéficiaire, s'est déroulée en cinq (5) phases notamment la campagne médiatique, le renforcement des capacités des acteurs impliqués à Sokodé, Kara et Dapaong pour le compte des régions Centrale, Kara et Savanes, la collecte ou la remise volontaire, la

destruction aujourd'hui et, enfin la phase d'évaluation de perception sur l'impact du projet.

Pour El Hadj Inoussa Bouraïma, vice-président de la Commission nationale de lutte contre la prolifération, « Cette destruction revêt plusieurs avantages. Il s'agit entre autres du rétablissement de la paix dans les zones post-conflits, du maintien et la consolidation de la sécurité humaine dans les pays en état de paix, du meilleur contrôle des stocks d'armes appartenant aux Etats, et la réduction du risque de vols d'armes au niveau des stocks légaux. En somme les cérémonies de destruction des armes, mondialement soutenues, sont devenues un mécanisme de



Destruction des armes illégales

restauration de la paix et de la consolidation de la confiance populaire ». Ces armes collectées sont issues de la remise volontaire des citoyens qui ne seront pas poursuivis, et de la saisie par les forces de sécurité.

Selon le Préfet d'Agoè-Nyivé, la circulation des armes ont créé de l'insécurité tant dans les zones transfrontalières que sur le territoire national. «La prolifération illégale

des armes compromet dangereusement la vision à former des nations de paix et de stabilité. C'est le lieu de saluer l'effort du gouvernement togolais, de la Commission nationale de lutte contre la prolifération, du Centre région des Nations unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC) et des forces de défense et de sécurité. Je saisis cette occasion pour exhorter les maires et les autorités locales à continuer le travail dans

l'optique de contribuer tous au maintien de la paix dans le notre pays", a-t-il déclaré. Pour Anselme Yabouri, directeur de l'UNREC, "la force de ce symbole de la flamme consumant ces armes nous rassure et constitue une puissante invite à rester résolument engagés dans le juste combat pour sauvegarder l'avenir des générations futures de ce continent et de notre humanité tout entière..."

Attipoe Edem Kodjo

Classement 2022 des économies innovantes

Des pays africains réalisent des progrès

L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) a officialisé, le jeudi 29 septembre dernier, l'indice mondial de l'innovation comptant pour l'année 2022. 18 pays du continent africain ont réalisé une ascension dans le classement annuel des économies les plus innovantes



C'est ce qui ressort de la 15e édition de l'indice mondiale de l'innovation organisé par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. S'il est vrai que le continent a certes réalisé des avancées, il

faut être patient pour apercevoir le nom du premier pays du continent, l'île Maurice qui pointe à la 45e place avec 34,4 points suivi de l'Afrique du Sud qui occupe la 61e marche. Tous les

autres pays du continent à commencer par le Maroc (67e) sont donc classés après la moitié des pays pris en compte. La Tunisie, le Botswana, le Kenya, l'Égypte, le Ghana, la Namibie et le Sénégal

complètent le top 10 des pays africains les mieux classés. Le Togo, quant à lui, occupe le 122e rang sur 132 pays au niveau mondial et se classe 23e à l'échelle continentale avec 15,1 points. La Suisse, les États-Unis, la Suède, le Royaume-Uni et les Pays-Bas constituent le groupe des cinq pays les plus innovants au cours de l'année.

L'édition 2022 de l'indice mondial de l'innovation est réalisée sur la base des « tendances mondiales récentes en matière d'innovation dans un contexte de pandémie continue de COVID-19, de guerre, de rupture de la chaîne d'approvisionnement mondiale et de perturbations de l'offre d'énergie », selon le site internet de l'OMPI. Il est déterminé par l'évaluation de quelques

80 indicateurs issus de sources internationales publiques et privées qui couvrent les domaines tels que l'environnement politique, l'éducation, les infrastructures, l'entrepreneuriat, les dépenses de recherche & développement, le capital humain et les produits de la créativité.

Initié depuis 2007, l'Indice mondial de l'innovation se positionne comme un instrument de mesure pour les économies des États en actualisant chaque année les « performances de 132 économies en matière d'innovation, en mettant en lumière les forces et les faiblesses de l'écosystème d'innovation et les disparités particulières dans les données d'innovation ».

R. Sossou (stagiaire)

Le Forfait Internet conçu pour toi!

Plus de mégas pour rester connecté tout le temps.



*909*1# pour découvrir les forfaits internet spécialement conçus pour toi. Promo valable du 30 septembre au 28 décembre 2022. Plus d'infos au 888

togocom.tg   

Avancer. Pour vous. Pour tous.



Togocom